

Commune de Puissalicon

DECISION N° 2023-37 Acquisition DAE et contrat de maintenance DEFIBRIL

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération n°2020-24 du 10/06/2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire de la Commune en application de l'article L2122-22 du CGCT,

Vu les devis en date du 05/10/2023 de l'entreprise DEFIBRIL pour un montant global de 4 561,20 € HT relatif à l'acquisition de trois DAE avec contrat de maintenance inclus,

Considérant la nécessité de procéder au remplacement des deux DAE existants situés sur la façade de la mairie et dans la salle du peuple,

Considérant l'obligation règlementaire d'installer un DAE dans les ERP de catégorie 4 et dans les ERP clos de catégorie 5 à caractère sportif,

Décide

Article 1

D'accepter les devis en date du 05/10/2023 de l'entreprise DEFIBRIL pour un montant global de 4 561,20 € HT relatif à l'acquisition de trois DAE avec contrat de maintenance inclus.

Article 2

Les trois DAE seront installés sur la façade de la mairie, sur la façade de la salle omnisports et sur la façade de la cantine garderie.

Article 3

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune, et, conformément à l'article L2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4

Monsieur le secrétaire général, Monsieur le trésorier sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Puissalicon le 18/10/2023

Publication sur le site internet de la Commune le 18/10/2023
Transmis au représentant de l'état le 18/10/2023

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID : 034-213402241-20231018-DEC_2023_37-AU

Michel FARENC
Maire

